



Développement  
économique Canada  
pour les régions du Québec

Canada Economic  
Development  
for Quebec Regions

# Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec

## Rapport sur les résultats ministériels 2022-2023

Soraya Martinez Ferrada

Ministre du Tourisme et ministre responsable de l'Agence  
de développement économique du Canada pour les  
régions du Québec

Canada 

Sa majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la ministre du Tourisme et ministre responsable de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec, 2023

CATALOGUE : lu90-1/16F-PDF

ISSN : 2561-0023

## Table des matières

|  |    |
|--|----|
| De la part de la ministre .....  | 1  |
| Aperçu des résultats .....   | 3  |
| Résultats : ce que nous avons accompli .....                                 | 5  |
| Responsabilité essentielle.....  | 5  |
| Services internes.....   | 25 |
| Dépenses et ressources humaines .....  | 29 |
| Dépenses .....   | 29 |
| Ressources humaines .....  | 31 |
| Dépenses par crédit voté .....   | 32 |
| Dépenses et activités du gouvernement du Canada .....                        | 32 |
| États financiers et faits saillants des états financiers.....                | 33 |
| Renseignements ministériels.....   | 35 |
| Profil organisationnel .....   | 36 |
| Raison d’être, mandat et rôle : qui nous sommes et ce que nous faisons ..... | 36 |
| Contexte opérationnel .....  | 36 |
| Cadre de présentation de rapports .....                                      | 36 |
| Renseignements connexes sur le Répertoire des programmes .....               | 38 |
| Tableaux de renseignements supplémentaires .....                             | 38 |
| Dépenses fiscales fédérales.....   | 38 |
| Coordonnées de l’organisation .....  | 38 |
| Annexe – Définitions .....   | 39 |
| Notes de fin de rapport.....   | 43 |

---



## De la part de la ministre

Je suis heureuse de vous présenter le Rapport sur les résultats ministériels de Développement économique Canada pour les régions du Québec (DEC) pour l'année 2022-2023.

Ce rapport témoigne des actions entreprises par DEC et souligne les réalisations qui ont été accomplies au cours de la dernière année. En accord avec les priorités du gouvernement du Canada, nos efforts d'intervention se sont concentrés sur la relance économique à court et à long termes des régions du Québec afin de favoriser une reprise durable et inclusive. À cet effet, des investissements totalisant 491,6 M\$ ont été réalisés et ont permis la concrétisation de 1 325 projets. À terme, ces projets pourraient générer des investissements totaux de 5,8 G\$.



L'objectif était d'appuyer l'ensemble des régions du Québec et de cibler les secteurs cruciaux, ainsi que leurs écosystèmes économiques, par la prestation de programmes de financement, de services, de connaissances et d'expertises adaptés aux réalités diverses.

Nous avons travaillé étroitement avec nos partenaires, les autres agences de développement régional à travers le pays et les différents acteurs sur le terrain. Nous avons ajusté notre offre afin de tenir compte de l'économie changeante et des défis auxquels nos PME et nos régions font face : que ce soit pour supporter la reprise postpandémique du secteur touristique; pour soutenir le secteur aérospatial; ou encore pour aider les régions touchées par l'ouragan Fiona.

Je suis fière de l'engagement continu de DEC à l'égard de l'innovation et de la croissance verte; un engagement qui a mené nos équipes à travailler main dans la main avec les entreprises, les partenaires et les acteurs clés de l'écosystème économique afin d'accélérer le virage vert de nos PME et de nos régions.

En 2022-2023, DEC a continué de se démarquer par sa présence dans les régions du Québec et son accompagnement auprès des PME et des collectivités afin qu'elles participent pleinement à une économie prospère, durable et favorable à tous et à toutes.

Je vous souhaite bonne lecture!

### **L'honorable Soraya Martinez Ferrada**

Ministre du Tourisme et ministre responsable de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec



## Aperçu des résultats

L'année 2022 a été marquée par des tendances aux impacts mitigés sur l'économie québécoise. À l'instar de la plupart des grandes économies, le Québec a été confronté aux pressions inflationnistes et à un important resserrement monétaire pour y répondre. Les perspectives économiques incertaines qui en ont découlé se sont reflétées dans la faiblesse des investissements, particulièrement ceux des entreprises, et des échanges commerciaux, deux facteurs qui ont limité la croissance. En revanche, la vigueur du marché du travail québécois a permis de soutenir les dépenses de consommation des ménages, un contributeur important à la croissance du PIB. Finalement, le ralentissement aura été moins prononcé qu'appréhendé, et la récession anticipée en 2022 ne s'est pas concrétisée.

Par ailleurs, plusieurs enjeux structurels ont persisté et continuent de représenter un frein au potentiel économique du Québec, notamment le retard de productivité, la rareté de main-d'œuvre et le recul de l'intensité entrepreneuriale.

L'aide de Développement économique Canada pour les régions du Québec (DEC) vise ainsi à soutenir les économies régionales et les petites et moyennes entreprises (PME) du Québec et à répondre aux défis structurels et conjoncturels.

Sur un budget total de 544,1 M\$, nous avons investi 491,6 M\$ dans 1 325 projets de subventions et contributions (S&C). À terme, ces projets pourraient générer des investissements totaux de 5,8 G\$.

| Fonds utilisés<br>(Dépenses réelles) | Personnel<br>(Équivalents temps<br>plein (ETP)) |
|--------------------------------------|---|
| 544 114 720 \$                       | 380   |

## Notre priorité

En accord avec notre planification ministérielle et répondant au contexte économique décrit plus haut, une priorité a particulièrement guidé nos efforts d'intervention en 2022-2023 :

### **Appuyer la relance économique à court et à long terme des régions du Québec, contribuant ainsi à une reprise durable et favorable pour tous**

Au cours du dernier exercice, DEC a appuyé l'ensemble des régions du Québec, incluant de nombreuses collectivités rurales, par la prestation de programmes de financement, de services, de connaissances et d'expertise adaptés aux différentes réalités régionales québécoises, afin qu'elles participent à la transition vers une économie plus résiliente, durable et inclusive. En plus de sa programmation régulière, DEC a poursuivi la livraison des cinq initiatives pancanadiennes de relance économique annoncées dans le Budget 2021 qui, en 2022-2023, ont permis la réalisation de 575 projets grâce à une aide financière totalisant 220,3 M\$. Ces cinq initiatives sont:

- **Fonds pour l'emploi et la croissance (FEC) : 58,9 M\$ investis dans 82 projets**
- **Initiative de relance régionale de l'aérospatiale (IRRA) : 13,2 M\$ investis dans 17 projets**
- **Fonds d'aide au tourisme (FAT) : 90,8 M\$ investis dans 280 projets**
- **Initiative d'aide aux grands festivals et événements (IAGFE) : 21,2 M\$ investis dans 8 projets**
- **Fonds canadien de revitalisation des communautés (FCRC) : 36,3 M\$ investis dans 188 projets**

En plus de ces initiatives, le Fonds de rétablissement de l'ouragan Fiona a été mis sur pied au début de 2023, en collaboration avec l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA), afin de contribuer aux efforts de rétablissement, ainsi qu'à la reprise de l'activité économique dans les collectivités de l'est du Canada directement touchées par la tempête, tout en favorisant l'adaptation et la résilience aux changements climatiques.

La croissance durable est d'ailleurs au cœur des interventions de DEC, en adéquation avec les priorités du gouvernement du Canada. Ainsi, au cours de la dernière année, DEC a investi 58 M\$, dont 36,8 M\$ par l'entremise d'initiatives temporaires, dans 127 projets visant entre autres l'amélioration de la performance environnementale des entreprises et des collectivités, notamment par l'adoption de technologies vertes ou par le développement de technologies permettant de réduire les impacts environnementaux.

C'est ainsi que les initiatives associées à notre priorité principale, soit *appuyer la relance économique à court et à long terme des régions du Québec, contribuant ainsi à une reprise durable et favorable pour tous*, de même que les interventions parallèles mises en œuvre par DEC au cours de 2022-2023, ont toutes permis, à divers degrés et de façon complémentaire, de progresser vers l'atteinte de nos résultats ministériels, présentés à la section qui suit.

Pour en savoir plus sur les plans, les priorités et les résultats atteints de DEC, consultez la section « Résultats : ce que nous avons accompli » du présent rapport.



## Résultats : ce que nous avons accompli

### Responsabilité essentielle

#### Développer l'économie du Québec

#### Description

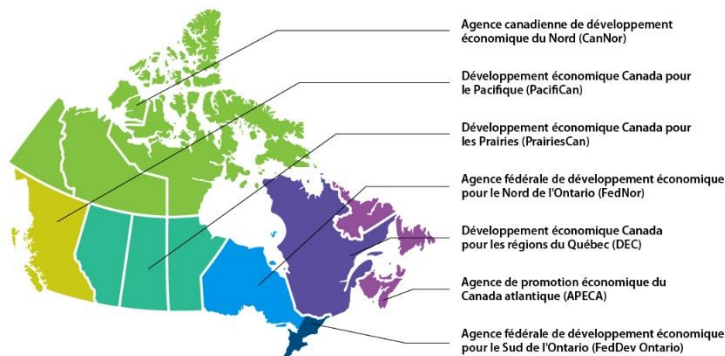
Soutenir la croissance économique du Québec, la création d'emplois et la prospérité économique du Québec à l'aide d'une croissance propre et inclusive; aider les PME à croître par le commerce et l'innovation; bâtir sur les forces concurrentielles régionales.

#### Résultats

DEC et les six autres ADR travaillent ensemble pour contribuer – dans le cadre de leurs mandats respectifs – au développement de l'économie des régions du Canada.

Pour mesurer le progrès envers la réalisation de sa responsabilité essentielle, DEC cherche à

contribuer et à exercer une influence sur les trois résultats ministériels qui suivent. L'atteinte de ceux-ci est tributaire de plusieurs facteurs et l'intervention de DEC y contribue, à la hauteur de ses budgets. Les résultats obtenus en 2022-2023 démontrent notre engagement continu à l'égard de l'innovation, de la compétitivité numérique, de la croissance verte ainsi que de la diversification et la résilience économiques de toutes nos régions. Nous avons continué de veiller à la situation économique incertaine et à ajuster notre offre de service auprès de notre clientèle dans la mise en œuvre de leurs projets afin que les entreprises et collectivités du Québec puissent surmonter les défis actuels.



#### Résultat ministériel 1 : Les entreprises du Québec sont innovantes et en croissance

Avec la hausse des taux d'intérêt et l'inflation qui ont entraîné une faiblesse des investissements, particulièrement ceux des entreprises, le contexte postpandémique n'a offert aucun répit aux PME québécoises. C'est pour cette raison que le rehaussement de leurs capacités d'innovation est demeuré essentiel pour leur positionnement concurrentiel, tout en favorisant une reprise durable et inclusive. Ainsi, la croissance et l'innovation des entreprises est demeuré le principal

objectif poursuivi par le programme [Croissance économique régionale par l'innovation](#) (CERI)<sup>i</sup> de DEC. Cet appui s'est traduit par des investissements de 212,8 M \$ dans 589 projets, menés par des PME ou par des OBNL ayant pour mandat l'accompagnement des PME. Ces projets ont notamment permis le développement de nouveaux produits et services, la stimulation de la fabrication locale et le renforcement des chaînes d'approvisionnement, la cybersécurité et le soutien au commerce électronique, l'accélération du virage numérique, ou encore un meilleur positionnement sur les marchés étrangers (toujours en conformité avec les accords internationaux applicables).

#### Exemple de projet en innovation

**Où :** Thurso, desservie par le bureau d'affaires (BA) Outaouais

**Qui :** **Nanotech Security Corp.**, une entreprise fortement exportatrice qui fabrique des films de protection pour du papier-monnaie ainsi que des images de marque à base de nanotechnologies.

**Quoi :** L'aide de 2 M\$ vise l'acquisition d'équipements numériques et la mise à niveau des installations de l'entreprise qui favoriseront sa croissance.

#### Exemple de projet en productivité

**Où :** Sainte-Justine, desservie par le BA Québec-Chaudière-Appalaches

**Qui :** **Rotobec inc.**, une entreprise manufacturière qui se spécialise dans la conception et la fabrication d'équipements de manutention industrielle notamment des secteurs forestier, ferroviaire et du recyclage de l'acier.

**Quoi :** L'aide de 2,2 M\$ porte sur l'acquisition d'équipements de production numérique de pointe qui aideront l'entreprise à atteindre ses objectifs de réduction des déchets, des polluants atmosphériques et de consommation d'énergie.

L'année 2022-2023 aura par ailleurs été marquante relativement aux efforts de DEC visant à soutenir la transition environnementale des entreprises et des régions du Québec. D'abord, tant dans le cadre de ses programmes réguliers que des initiatives de relance, DEC a investi 58 M\$ dans plus de 127 projets soutenant la transition environnementale<sup>1</sup>, le plus haut niveau depuis que cette donnée est disponible. Ainsi, outre leur impact sur le développement économique de

---

<sup>1</sup> Cet investissement de 58 M\$ comprend 36,8 M\$ investis dans 52 projets soutenant la transition environnementale, appuyés dans le cadre d'initiatives temporaires, incluant les initiatives de relance.

leur région, ces projets permettent aux PME de développer ou d'adopter des technologies propres, ou de modifier leurs pratiques d'affaires dans une perspective de croissance durable, en permettant par exemple la réduction de gaz à effet de serre; la production de produits moins polluants; l'essor de la bioénergie, des énergies alternatives et des véhicules électriques ou l'efficacité énergétique. Ce focus accru sur l'appui à la clientèle de DEC vers une accélération de l'adoption de modèles d'affaires plus durables est d'ailleurs l'une des deux priorités du Plan ministériel de DEC pour l'année 2023-2024.

### **Accélérer la transition verte**

DEC est déterminé à soutenir davantage la transition verte des PME et des économies régionales en priorisant les investissements stratégiques dans les technologies propres, les organisations qui intègrent des pratiques écoresponsables à leurs opérations, et les écosystèmes régionaux accompagnant les PME qui passent à l'action.

### **Exemple de projet – virage vert**

**Où :** Sherbrooke, desservie par le BA Cantons-de l'Est

**Qui :** 9351-0618 Québec inc. - Calogy Solutions, une entreprise en démarrage qui offre des solutions novatrices de gestion thermique pour les batteries Li-ion utilisées dans le transport électrique, notamment pour le secteur de l'aviation.

**Quoi :** L'aide de 1,4 M\$ permettra le développement, la certification et la commercialisation d'un produit qui aidera l'industrie aérospatiale à rendre ses opérations plus écologiques et à adopter des pratiques durables sur le plan de l'environnement.

DEC contribue à la création d'un environnement entrepreneurial propice à l'innovation et favorise le démarrage et la croissance d'entreprises technologiques et innovantes en soutenant les acteurs des écosystèmes régionaux d'innovation. Ainsi, en 2022-2023, DEC a appuyé 21 projets d'accélérateurs-incubateurs, grâce à des investissements totalisant plus de 7 M\$.

### Exemple de projet – accélérateurs et incubateurs

**Où :** Montréal, desservie par le BA Grand Montréal

**Qui :** **Esplanade Montréal**, mené en collaboration avec Espace-Entrepreneur, Développement économique de l'agglomération de Longueuil et le Mouvement des accélérateurs d'innovation du Québec, les entreprises accélérées dans le cadre de ce projet auront recours à l'entrepreneuriat pour résoudre des enjeux sociaux, environnementaux et économiques.

**Quoi :** L'aide de 1,5 M\$ permet de structurer et de déployer un modèle d'accompagnement des entreprises d'impact dans plusieurs collectivités du Québec non desservies par un accélérateur.

La pandémie a provoqué un contexte de changement propice à l'innovation et à l'adoption de technologies pour plusieurs entreprises, qui ont dû s'adapter au travail à distance, au commerce en ligne, aux difficultés d'approvisionnement, aux ajustements aux réseaux de distribution, ou aux mesures de distanciation. Par l'entremise du FEC, un fonds national temporaire, DEC a aidé les entreprises, et les organismes qui les soutiennent, à renforcer leur résilience et à croître. Ainsi, cette initiative a soutenu les PME dans la recherche et l'adoption de nouvelles façons de faire et technologies, afin de favoriser leur croissance. Ce fonds a financé 82 projets pour un total d'aide octroyée avoisinant 59 M\$ dans le but d'améliorer la compétitivité des entreprises, la création d'emplois et l'accompagnement des PME vers une économie verte et inclusive.

### Exemple de projet financé par le FEC

**Où :** Alma, desservie par le BA Saguenay–Lac-Saint-Jean

**Qui :** **Collectes Coderr**, une entreprise d'économie sociale qui conduit des activités multiples, dont le désassemblage et la valorisation de petits appareils frigorifiques en fin de vie.

**Quoi :** L'aide de 2,8 M\$ vise l'agrandissement des installations et l'acquisition d'équipements afin d'augmenter la productivité et la capacité de traitement de l'entreprise.

DEC a par ailleurs déployé, au cours de la dernière année, des efforts soutenus pour sensibiliser les PME et les centres de recherche du Québec aux occasions générées par la [Politique des retombées industrielles et technologiques](#) (RIT)<sup>ii</sup>. DEC a organisé un webinaire pour aider les entreprises qui le souhaitent à comprendre les mécanismes d'approvisionnement de l'OTAN

auquel près de 200 personnes se sont joints. Nous avons également collaboré à l'organisation du septième symposium sur le marché canadien de la défense et de la sécurité au Québec, qui a rassemblé près de 300 participants, dont des donneurs d'ordres, des PME, les principaux partenaires sectoriels québécois et plusieurs représentants fédéraux. De plus, DEC a accompagné de nombreuses PME lors d'événements de l'industrie de la défense et de la sécurité afin de leurs faire découvrir les occasions et retombées potentielles de ce secteur.

## **Résultat ministériel 2 : Les collectivités sont économiquement diversifiées au Québec**

La relance économique a été le point central de DEC au cours de la dernière année alors que plusieurs secteurs cruciaux pour les économies locales et régionales du Québec ont été soutenus, notamment par l'entremise d'aide aux collectivités dans leurs efforts de rétablissement et de diversification de leurs activités. À ce titre, l'effet de levier pour les projets communautaires appuyés par DEC a atteint cette année 2,91 \$, un niveau plus élevé que les deux années précédentes. Cet accroissement de l'effet de levier témoigne d'un retour de la participation essentielle de nombreux partenaires aux montages financiers des projets, permettant ainsi à DEC d'appuyer un plus grand nombre de projets bénéficiant aux collectivités ou aux secteurs dans le besoin.

Nous avons aussi poursuivi notre soutien aux PME situées dans toutes les régions du Québec par l'entremise du financement à des organismes qui leur viennent en aide. Ceci inclut les 57 Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC), les 8 Centres d'aide aux entreprises (CAE) ainsi que le Réseau des SADC et CAE. L'aide financière de 33,1 M\$ investie dans le cadre du [Programme de développement des collectivités](#) (PDC)<sup>iii</sup> a permis à ces organismes d'appuyer la réalisation de projets locaux et de poursuivre leur mission de soutenir le développement économique des régions rurales.

Ces investissements s'harmonisent avec l'approche de DEC qui mise sur les possibilités locales tout en prenant en compte la diversité des réalités régionales. En adéquation avec son mandat de diversification économique des régions du Québec, DEC favorise des investissements ayant des retombées directes pour les communautés, dont l'accès aux marchés régionaux, le développement ou la mise à jour d'infrastructures, ainsi que le développement des secteurs d'ancrage régionaux tel que le tourisme.

### Exemple de projet touristique

**Où :** Multirégions

**Qui :** **Tourisme Autochtone Québec**, une association touristique sectorielle qui aide les entreprises touristiques autochtones issues des 11 Nations du Québec à se développer et à améliorer leurs pratiques d'affaires ainsi que leur positionnement sur les marchés touristiques.

**Quoi :** L'aide de 810 k\$ vise à développer la destination touristique autochtone dans le respect des pratiques écoresponsables afin que les collectivités profitent des occasions de marché postpandémie.

En plus d'intervenir pour accroître la vitalité des régions par l'entremise de nos programmes réguliers – dont le [Programme de développement économique du Québec](#) (PDEQ)<sup>iv</sup>, responsable du financement de 129 projets pour une somme de 55 M\$, et le PDC –, nous avons mis en œuvre plusieurs initiatives complémentaires visant à aider les collectivités à se rétablir de la pandémie.

- **Fonds d'aide au tourisme (FAT) : 90,8 M\$ investis dans 280 projets**

---

Le secteur du tourisme a été parmi les plus touchés par la pandémie, notamment en raison des mesures de santé publique et des restrictions au niveau des déplacements et des voyages. Le FAT a permis d'appuyer les entreprises et les organismes touristiques régionaux afin qu'ils adaptent leurs activités pour répondre aux exigences en matière de santé publique, tout en investissant dans des produits et des services pour faciliter leur croissance future.

### Exemple de projet financé par le FAT

**Où :** Mistissini, desservie par le BA Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec

**Qui :** La **Corporation Nibiischii**, une organisation de la Nation crie qui a pour mandat d'administrer les activités de la réserve faunique des Lacs-Albanel-Mistassini-et-Waconichi.

**Quoi :** L'aide de 1 M\$ permet notamment d'améliorer des unités d'hébergement ainsi que la salle de conférence d'un établissement touristique permettant de le rendre opérationnel sur quatre saisons.

- **Initiative d'appui aux grands festivals et événements (IAGFE) : 21,2 M\$ investis dans 8 projets**
- 

Les grands festivals et événements sont des leviers importants d'activité économique et d'attractivité touristique. Par l'entremise de l'IAGFE, DEC a aidé les grands festivals et événements, ayant des revenus de plus de 10 M\$, à adapter et à bonifier leurs activités dans un contexte de relance économique et à se positionner pour le futur. L'IAGFE a permis de soutenir les grands festivals touchés par la pandémie et de les aider non seulement à demeurer opérationnels et à adapter leurs activités, mais aussi à mieux se positionner pour la relance et la croissance économiques.

#### **Exemple de projet financé par le IAGFE**

**Où :** Québec, desservie par le BA Québec-Chaudières-Appalaches

**Qui :** **Carnaval de Québec inc.**, une OBNL en charge de l'organisation de cette fête hivernale de renommée mondiale.

**Quoi :** L'aide de 3,06 M\$ vise notamment l'acquisition d'une scène chauffante installée sous un nouveau dôme et le développement d'expériences immersives, dont un village hivernal multisensoriel, permettant aux visiteurs de vivre l'expérience du Carnaval en plein été, pour les inciter à revenir en hiver vivre les réelles sensations.

- **Fonds canadien de revitalisation des communautés (FCRC) : 36,3 M\$ investis dans 188 projets**
- 

Le FCRC a aidé de nombreuses collectivités à travers le Québec à réaliser et à améliorer des projets d'installations communautaires afin qu'elles puissent se remettre des effets de la pandémie de la COVID-19. Le financement octroyé au cours de la dernière année a permis de soutenir des OBNL, des municipalités, des institutions publiques ainsi que des communautés autochtones pour la réalisation de projets visant notamment à revitaliser les centres-villes et les rues principales, à réinventer les espaces extérieurs, à créer des espaces verts et à accroître l'accessibilité des espaces communautaires.

#### **Exemple de projet financé par le FCRC**

**Où :** Plessisville, desservie par le BA Centre-du-Québec

**Qui :** **L'Organisme de récupération anti-pauvreté de l'Érable (ORAPÉ)** offre notamment des services d'aide aux familles à faible revenu et d'appui à l'insertion au travail sur le territoire de la M.R.C. de L'Érable.

**Quoi :** L'aide de 106 k\$ permet la mise sur pied de l'Espace de l'alimentation à Plessisville. Cet espace multifonctionnel servira entre autres à offrir des services alimentaires aux familles de la région et sera utilisé pour la présentation d'ateliers culinaires.

En plus de ces initiatives de relance économique postpandémique, DEC est également venu en aide aux régions directement touchées par l'ouragan Fiona dans l'est du Canada. Plus précisément, le Fonds de rétablissement de l'ouragan Fiona a été mis sur pied au début de 2023 afin de soutenir les collectivités, les entreprises et les organisations dans l'évaluation des dommages engendrés par le passage de la tempête, la planification du rétablissement des actifs communautaires et commerciaux et la reconstruction des infrastructures, favorisant par la même occasion l'adaptation et la résilience aux changements climatiques. La livraison du Fonds se poursuit en 2023-2024.



## Économie inclusive

En plus de veiller à aplanir les disparités de la reprise entre les différentes collectivités du Québec, DEC a poursuivi les initiatives suivantes en vue de favoriser une économie inclusive dans l'ensemble des régions du Québec :

- **Stratégie pour les femmes en entrepreneuriat (SFE) - Fonds pour l'écosystème** : 4,3 M\$ investis dans sept projets auprès d'OBNL afin de combler les lacunes en matière de services et renforcer leur capacité à soutenir les entreprises au sein de l'écosystème de l'entrepreneuriat féminin, notamment en offrant aux femmes entrepreneurs un accès à la formation, au réseautage, au mentorat et à des stratégies de développement et de croissance des entreprises qui améliorent leur prestation de services ou leur productivité.
- **Initiative de développement économique – Langues officielles (IDE-LO)** : 1,9 M\$ investis dans 12 projets auprès d'OBNL visant à favoriser le développement économique des communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM) par diverses activités, dont l'innovation, l'entrepreneuriat, les partenariats et la diversification des activités économiques.
- **Programme pour l'entrepreneuriat des communautés noires (PECN) – Fonds pour l'écosystème** : 6,1 M\$ investis dans 10 projets menés avec des associations d'entreprises dirigées par des membres issus des communautés noires pour leur permettre de développer de nouveaux services ou d'étendre ceux qu'ils offrent déjà, tels que le mentorat, le réseautage, la planification financière et l'accompagnement en gestion d'entreprise aux entrepreneurs issus des communautés noires.
- **FAT- communautés autochtones** : Dans le cadre du FAT, un minimum de 10% de l'enveloppe totale nationale a été spécialement dédié à des initiatives touristiques autochtones par les ADR. Pour l'année 2022-2023, DEC a investi 6,2 M\$ dans 29 projets autochtones.
- **Initiative stratégique verte du Québec - transition énergétique des entreprises autochtones** : Depuis 2022, DEC administre conjointement cette initiative avec Services aux Autochtones Canada afin de soutenir les communautés autochtones à saisir les occasions de développement économique liées à l'essor du secteur des énergies vertes et à participer à la transition énergétique du Québec. S'inscrivant dans le cadre de l'Initiative sur les partenariats stratégiques du gouvernement du Canada, elle a permis de soutenir 17 projets en 2022-2023 pour un total de 4,08 M\$ en contributions gouvernementales.

La section sur l'Analyse comparative entre les sexes plus dans ce rapport ainsi que le Tableau de renseignements supplémentaires sur ce sujet comprennent des informations additionnelles sur nos interventions favorisant la participation économique des groupes-représentés dans les régions du Québec.

#### **Exemple de projet appuyé par le PECN**

**Où :** Multirégions

**Qui :** **Groupe 3737**, un organisme entrepreneurial qui appuie des projets d'entrepreneurs issus de l'immigration, de la diversité, de l'inclusion et des communautés noires.

**Quoi :** L'aide de près de 5 M\$ permet à l'organisme de bonifier ses activités et d'offrir, pour une durée de trois ans, des services d'accompagnement spécialisés aux entrepreneurs francophones de la communauté noire.

#### **Exemple de projet en appui aux CLOSM**

**Où :** Îles-de-la-Madeleine, desservie par le BA Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

**Qui :** **Council for Anglophone Magdalen Islanders (CAMI)**, un organisme à but non lucratif voué à la promotion et à la protection des droits des habitants anglophones des Îles de la Madeleine.

**Quoi :** L'aide de 865 626 \$ contribue à la conversion d'un ancien bâtiment scolaire en une installation multifonctionnelle intégrant des fonctions touristiques et communautaires, permettant ainsi de ranimer le potentiel social et économique de la communauté d'expression anglaise en situation minoritaire vivant à L'Île d'Entrée.

### **Résultat ministériel 3 : Les entreprises investissent dans le développement et la commercialisation des technologies innovantes au Québec**

En 2022-2023, DEC a continué d'appuyer les entreprises qui développent des innovations et qui les commercialisent. Dans le cadre du CERI, nous avons investi 12,0 M\$ dans 76 projets de commercialisation.

### **Exemple de projet de commercialisation**

**Où :** Rimouski, desservie par le BA Bas-Saint-Laurent

**Qui :** **Nosotech inc.**, une entreprise qui se spécialise dans le développement de logiciels de prévention des maladies infectieuses.

**Quoi :** L'aide de 200 k\$ permet à la PME de mettre en œuvre une stratégie de commercialisation sur de nouveaux marchés.

### **Exemple de projet avec un ORPEX**

**Où :** Lanaudière, desservie par le BA Mauricie

**Qui :** **Société de développement international de Lanaudière (SODIL)**, un organisme dédié au soutien des PME de la région dans leurs démarches d'exportation.

**Quoi :** L'aide de 411 k\$ couvre, pour une durée de trois ans, les frais de fonctionnement de cet organisme régional de promotion des exportations (ORPEX) qui offre des services-conseils et de l'accompagnement aux PME afin de soutenir leurs efforts de développement et de diversification des marchés à l'exportation.

### **Exemple de projets avec un centre de transfert technologique**

**Où :** Sept-Îles, desservie par le BA Côte-Nord

**Qui :** **Cégep de Sept-Îles**, un établissement d'enseignement qui joue un rôle de premier plan sur la Côte-Nord en innovation et transfert technologique notamment en maintenance prédictive avec la chaîne de valeur des grands donneurs d'ordre miniers et la filière de PME qui gravite autour.

**Quoi :** L'aide de 10 M\$ porte notamment sur l'acquisition de bancs d'essais et la construction d'un bâtiment d'incubation.

Par ailleurs, la cybersécurité représente un défi grandissant pour les entreprises et organismes. Dans une économie de plus en plus tributaire des technologies, la cybersécurité est essentielle à la pérennité et au développement des entreprises et des organismes qui les appuient. Les sensibiliser à cette menace et aux mesures pouvant être mises en place pour prévenir et contrer des attaques est important. C'est dans cette optique que DEC discute du niveau de maturité en cybersécurité avec chaque demandeur d'aide financière. L'ensemble des conseillers ont suivi une formation leur permettant de tenir cette discussion et de sensibiliser les clients aux risques liés à la cybersécurité. Cette approche permet également à DEC de brosser un portrait plus représentatif du niveau de préparation de sa clientèle face aux enjeux de la cybersécurité.

- **Initiative de relance régionale de l'aérospatiale (IRRA) : 13,2 M\$ investis dans 17 projets**

La pandémie de COVID-19 a durement touché l'industrie aérospatiale, affectée par la réduction de la demande des compagnies aériennes, dont la reprise des activités s'est faite graduellement en 2022. Reconnaissant le rôle majeur de l'industrie aérospatiale dans la valeur des exportations du Québec et les impacts de la pandémie sur ce secteur, DEC met en œuvre au Québec le programme national IRRA, lancé en juin 2021. L'IRRA a aidé les industries aérospatiales canadienne et québécoise, et plus particulièrement les PME, à sortir de la pandémie en renforçant leurs capacités concurrentielles sur la scène mondiale. Encore cette année, ce programme a permis d'appuyer des projets d'entreprises de l'industrie aérospatiale et des organisations qui les soutiennent afin de rendre leurs activités plus écologiques, de favoriser l'adoption de pratiques durables sur le plan environnemental, et de demeurer à la fine pointe de la technologie. Ainsi, par l'entremise de l'IRRA, DEC a appuyé des entreprises qui adoptent des technologies propres et écologisent leurs opérations, tout en encourageant leur commercialisation et exportation.

#### **Exemple de projet financé par l'IRRA**

**Où :** Saint-Étienne-des-Grès, desservie par le BA Mauricie

**Qui :** SDP Autosport Inc., un fabricant de pièces métalliques complexes et sur mesure destinées essentiellement au secteur de l'aéronautique.

**Quoi :** L'aide de 185 k\$ vise l'acquisition d'un centre d'usinage 5 axes et d'équipements connexes qui lui permettront d'améliorer sa productivité et sa capacité de production, en plus de développer de nouveaux marchés.

Dans le cadre de la Stratégie quantique nationale (SQN), DEC s'assure de la livraison au Québec de l'innovation quantique régionale (IQR), une composante du volet commercialisation de la stratégie. Grâce à l'IQR, lancée en 2022-2023, DEC investira à terme 22,16 M\$ permettant à des entreprises québécoises de prendre de l'expansion et de commercialiser les technologies quantiques grâce aux principaux centres d'expertise quantiques régionaux. Les technologies quantiques transformeront des secteurs clés de notre économie comme : l'informatique (algorithmes et simulations quantiques, etc.); les communications et la cybersécurité

(cryptographie, chiffrement, etc.); la détection (capteurs, horloges atomiques, compas quantiques, etc.); l'imagerie (ex : imagerie médicale et thermique); et le développement de matériaux innovants (microfabrication, matériaux aux propriétés quantiques nouvelles, etc.).

### **Analyse comparative entre les sexes Plus**

DEC continue de mettre en œuvre sa politique et son cadre de gouvernance organisationnelle en matière d'analyse comparative entre les sexes plus (ACS Plus) afin d'accroître la prise en compte des considérations de genre et de diversité dans l'élaboration des politiques, la conception des programmes, les pratiques internes et les services offerts à la clientèle. Depuis la mise en œuvre de cette politique en 2018, la maturité de l'organisation sur les questions et analyses ACS Plus a permis de mieux comprendre les réalités et barrières de participation socio-économiques de certains groupes ou régions, notamment dans les secteurs technologiques et manufacturiers appuyés par DEC. Ces efforts ont contribué à des façons de mesurer les impacts de ses initiatives et à étudier comment certaines pratiques pourraient être mises en œuvre pour appuyer la croissance inclusive dans l'ensemble des régions du Québec.

À cet égard, depuis novembre 2022, l'ensemble de la clientèle de DEC est invité à déclarer ses pratiques organisationnelles en matière d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI). Plus précisément, les formulaires de demande d'aide de DEC intègrent désormais des questions pour comprendre la façon dont notre clientèle considère les composantes EDI dans leur modèle d'affaires et leurs démarches. Pour outiller, sensibiliser et encourager l'adoption des pratiques EDI auprès de sa clientèle, dans une perspective de croissance économique et de résilience organisationnelle, DEC a mis à sa disposition des nouveaux outils EDI sur son site Web. DEC est fier d'être la première agence de développement régional ayant adopté cette nouvelle approche.

Nous avons également intégré l'ACS Plus dans le cadre de la conception et de la mise en œuvre de la politique et du programme pour deux nouvelles initiatives. D'abord, pour l'établissement d'un centre du Conseil des normes internationales d'information sur la durabilité à Montréal, l'ACS Plus a permis de comprendre les pratiques organisationnelles et d'embauche qui seront mises en œuvre par le Centre pour favoriser la participation économique des personnes issues des groupes sous-représentés. Ensuite, pour le Fonds de rétablissement de l'ouragan Fiona, de nouveaux indicateurs de mesure du rendement ACS Plus ont été intégrés afin que l'initiative appuie les collectivités ou bénéficiaires autochtones, ruraux et éloignés.

Enfin, pour améliorer la capacité de rendre compte sur les répercussions ACS Plus de ses programmes et initiatives, DEC collabore avec les groupes intermédiaires appuyés pour améliorer la fiabilité des données collectées au sujet de leur clientèle. À ce titre, DEC a amorcé en 2022-2023 la révision des outils de collecte de données annuelles utilisés par les groupes intermédiaires qu'elle appuie afin notamment d'y intégrer les nouvelles catégories et définitions

de groupes sous-représentés introduites en 2021, soit les femmes, les jeunes, les peuples autochtones, les nouveaux arrivants au Canada et immigrants, les personnes en situation de handicap, les membres issus de CLOSM, les communautés noires, les communautés racisées et les communautés 2ELGBTQI+. L'implantation de ces nouveaux outils s'amorcera graduellement au cours de l'année 2023-2024.

**ACS Plus : des nouvelles pratiques opérationnelles en 2022-2023 pour mieux tenir compte de la diversité des besoins de notre clientèle**

- **Une approche clientèle en matière d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI) :** En novembre 2022, DEC a déployé une nouvelle approche applicable à l'ensemble de sa clientèle et de ses programmes – une approche qui découle des constats ACS+ complétés par DEC :
  - **Ressources clientèle :** Sensibiliser les PME et organisations sur les avantages compétitifs de l'EDI et mieux les outiller à cet égard : [L'EDI : des leviers pour votre croissance](#)<sup>v</sup> et [Comment créer un plan EDI](#)<sup>vi</sup>.
  - **Nouveau formulaire pour comprendre les pratiques EDI :** Des 83 premiers PME et OBNL ayant complété le formulaire, 37 (44,6%) indiquent qu'une composante EDI serait présente dans leurs pratiques organisationnelles ou qu'ils ont l'intention d'entamer des efforts en ce sens.
  - **Un tourisme québécois plus inclusif :** Dans le cadre de la conception de la livraison des initiatives liées au tourisme par la clientèle OBNL, DEC a entamé des travaux identifiant le tourisme inclusif comme une priorité. Celle-ci pourrait se traduire dans le cadre de leurs activités de sensibilisation et d'appui aux entreprises touristiques afin que leurs services, produits et offres reflètent et tiennent compte des divers besoins de la population et des régions du Québec.
- **La Politique sur l'Inuit Nunangat :** La réconciliation économique autochtone est une priorité pour DEC qui, depuis 2018, a apporté des assouplissements à certains de ses programmes pour la clientèle autochtone, afin de faciliter l'accès au financement disponible et d'intensifier ses interventions auprès de leurs communautés. Avec l'entrée en vigueur de la Politique sur l'Inuit Nunangat en 2022, les assouplissements seront ajustés pour tenir compte de la réalité particulière des Inuits.
- **L'EDI et le développement économique régional :** Afin de contribuer aux réflexions pour avancer ses politiques en matière d'ACS Plus et d'EDI, DEC a amorcé une collaboration de recherche avec le Max Bell School de l'Université McGill. Dans le cadre de ce projet du Laboratoire en politique publique, quatre étudiantes explorent comment les différents modèles de développement économique régional intégrant les principes EDI pourraient contribuer à l'innovation et la croissance dans les régions du Québec.

### ACS Plus : faits saillants de nos investissements 2022-2023

- **Investissements PME** : 34,3 M\$ investis dans 161 projets de PME dont les propriétaires majoritaires appartiennent aux groupes sous-représentés, soit 22,1% et 27,1% du total des sommes investies et projets, respectivement.
- **Investissements OBNL** : 156,7 M\$ investis dans 379 projets d'OBNL étant dirigés ou majoritairement dirigés par des personnes issues des groupes sous-représentés, soit 46,6% et 51,8% du total des sommes investies et des projets, respectivement.
- Des montants énoncés ci-haut, voici la distribution des investissements ventilée selon les neuf catégories de groupes sous-représentés identifiés par DEC. Les définitions se retrouvent sur notre [site Web](#)<sup>vii</sup> et les montants ci-dessous ne doivent pas être additionnés puisque la clientèle peut s'autodéclarer comme appartenant à plus d'un groupe :
  - **2ELGBTQI+** : 9 projets PME (1,2 M\$) et 26 projets OBNL (28,7 M\$)
  - **Autochtones** : 18 projets PME (7,6 M\$) et 94 projets OBNL (30,5 M\$)
  - **Femmes** : 774 projets PME (12,7 M\$) et 319 projets OBNL (137,6 M\$)
  - **Jeunes** : 78 projets PME (13,9 M\$) et 197 projets OBNL (86,5 M\$)
  - **Communautés racisées** : 9 projets PME (1,1 M\$) et 127 projets OBNL (77,8 M\$)
  - **Communautés noires** : 2 projets PME (0,1 M\$) et 22 projets OBNL (35,3 M\$)
  - **CLOSM** : 8 projets PME (1,9 M\$) et 117 projets OBNL (70,4 M\$)
  - **Nouveaux arrivants au Canada et immigrants** : 11 projets PME (2,2 M\$) et 20 projets OBNL (23,0 M\$)
  - **Personnes en situation de handicap** : 3 projets PME (0,2 M\$) et 107 projets OBNL (63,1 M\$)

À noter que la mesure des répercussions de l'ACS Plus au niveau du projet et de la clientèle de DEC est établie selon les données recueillies auprès de la clientèle au moment de la réception et de l'analyse des demandes de financement, notamment par l'entremise du formulaire d'autodéclaration volontaire dans lequel la clientèle peut indiquer son appartenance à un groupe sous-représenté. Par conséquent, il peut y avoir des lacunes dans les données si l'autodéclaration est incomplète, inexacte ou insuffisante. Par ailleurs, dans une perspective d'amélioration continue, DEC a entamé et poursuit des travaux de validation de ses méthodes de collecte de données et de ses procédures de rendre compte pour assurer la qualité des données.

Pour de plus amples renseignements sur l'intervention de DEC en regard de l'ACS Plus et des groupes-représentés, consultez le Tableau de renseignements supplémentaires sur [l'Analyse comparative entre les sexes plus](#)<sup>viii</sup>.



## **Programme de développement durable des Nations Unies à l'horizon 2030 et objectifs de développement durable**

Pour des renseignements sur la façon dont DEC fait progresser les objectifs de développement durable des Nations Unies, veuillez consulter notre Tableau de renseignements supplémentaires [Programme de développement durable à l'horizon 2030 et Objectifs de développement durable des Nations Unies](#)<sup>ix</sup> ainsi que le tableau [Rapports sur les achats écologiques](#)<sup>x</sup>.

### **Principaux risques**

#### **Risque 1 : Sécurité des technologies de l'information (TI)**

La crise de la COVID-19 a mis en lumière la dépendance et les risques liés aux infrastructures technologiques et à la protection des données. Les organisations publiques sont une cible de choix et les pirates informatiques sont de plus en plus créatifs pour arriver à leur fin.

Dans le but d'atténuer ces risques, des mesures de surveillance et des outils technologiques sont en place, en plus d'un monitoring continu des applications critiques. En 2022-2023, DEC a poursuivi la mise en œuvre d'une nouvelle stratégie de cybersécurité, accru la surveillance active des systèmes, étendu ses évaluations de vulnérabilités et sensibilisé davantage son personnel face aux enjeux de cybersécurité.

#### **Risque 2 : Santé et bien-être de l'effectif**

Les employés ont été confrontés à divers facteurs en évolution qui ont affecté la charge de travail et la manière de travailler. Le nombre record d'initiatives de relance déployées depuis 2021-2022 a exercé une pression sur l'effectif, qui était déjà mobilisé afin d'assurer la livraison des programmes et des activités d'affaires régulières. Cette pression fut exacerbée par la fatigue pandémique et la pénurie de main-d'œuvre présente dans plusieurs catégories d'emplois à travers l'organisation.

Le retour sur les lieux de travail en mode hybride a aussi marqué le contexte de travail de notre effectif. Dans la continuité des efforts visant à atténuer les effets négatifs depuis le début de la crise de la COVID-19, DEC a mis en œuvre une démarche et des outils pour faciliter ce retour. Ainsi, une flexibilité dans les horaires de travail, en fonction de chartes d'équipe, a été maintenue afin de favoriser la conciliation travail-famille. L'organisation a également fourni un soutien accru par l'entremise de formations aux gestionnaires pour faire face aux défis de la gestion en mode hybride et multiplié les opportunités de communication et de rétroaction du personnel. DEC a également modernisé ses équipements et espaces de travail afin d'offrir un



environnement propice aux nouvelles réalités du travail. Ajoutons à cela le maintien de l'offre des services d'un Ombuds.

En ce qui a trait aux défis de recrutement, DEC a déployé des efforts soutenus et a mieux ciblé ses interventions pour attirer et retenir une main-d'œuvre compétente et diversifiée. Ces efforts se poursuivront durant la prochaine année.

### **Risque 3 : Exécution de programmes**

DEC, à l'instar des autres ADR, fut appelé à livrer plusieurs initiatives pour relancer l'économie à la suite de la pandémie COVID-19 et pour en atténuer ses impacts, tout en continuant à livrer ses programmes réguliers et à faire les suivis des initiatives d'urgence déjà livrées. Aux programmes de DEC se sont ajoutées de nombreuses mesures d'aide aux entreprises des gouvernements fédéral et provincial.

La multiplicité des programmes fédéraux et provinciaux, présentant chacun des critères d'admissibilité et des coûts admissibles différents, aurait pu faire en sorte que la clientèle n'accède pas pleinement à l'aide qui lui était offerte. Dans le but d'atténuer ce risque, DEC a mis sur pied une équipe spécialisée qui s'assurait d'avoir une bonne compréhension des nouvelles initiatives et d'en informer sa clientèle en temps utile. Ainsi, des présentations de nature technique furent offertes aux clients et partenaires afin de clarifier les critères et modalités de nos programmes.

## Résultats atteints

Le tableau ci-dessous présente, pour la responsabilité essentielle : Développer l'économie du Québec, les résultats ministériels, les indicateurs de rendement, les cibles et les dates cibles pour 2022-2023 ainsi que les résultats réels des trois derniers exercices pour lesquels les résultats sont disponibles.

| Résultats ministériels  | Indicateurs de rendement   | Cible  | Date d'atteinte de la cible | Résultats réels 2020-2021  | Résultats réels 2021-2022   | Résultats réels 2022-2023 |
|---|--|--|-----------------------------|--|---|---------------------------|
| R1 : Les entreprises du Québec sont innovantes et en croissance   | Nombre d'entreprises à forte croissance au Québec (selon le revenu)  | 2 800  | 31 mars 2023                | 3 030  | 3 400   | 2 840                     |
|   | Valeur des exportations de biens du Québec   | 86,0 G\$   | 31 mars 2023                | 82,6 G\$   | 97,2 G\$  | 107,5 G\$                 |
|   | Valeur des exportations en technologies propres du Québec  | 2,6 G\$  | 31 mars 2023                | 2,5 G\$  | 2,9 G\$**   | 2,7 G\$                   |
|   | Taux de croissance du revenu des entreprises soutenues par les programmes de DEC   | 2,0 %  | 31 mars 2023                | ND*  | 4,4 %   | ND*                       |
| R2 : Les collectivités sont économiquement diversifiées au Québec | Pourcentage de PME dont les propriétaires majoritaires sont des femmes, des Autochtones, des jeunes, des membres de minorités visibles ou des personnes handicapées, au Québec | Femmes : 16,5 %<br>Autochtones : 0,8 %<br>Jeunes : 17,5 %<br>Minorités visibles : 4,7 %<br>Personnes handicapées : 0,2 % | 31 mars 2023                | Femmes : ND*<br>Autochtones : ND*<br>Jeunes : ND*<br>Minorités visibles : ND*<br>Personnes handicapées : ND* | Femmes : 16,0%<br>Autochtones : 1,1%<br>Jeunes : 14,4%<br>Minorités visibles : 4,3%<br>Personnes handicapées : 0,4% | ND*                       |

| Résultats ministériels   | Indicateurs de rendement  | Cible   | Date d'atteinte de la cible | Résultats réels 2020-2021 | Résultats réels 2021-2022 | Résultats réels 2022-2023 |
|--|---|---------|-----------------------------|---------------------------|---------------------------|---------------------------|
|  | Pourcentage des emplois professionnels en science et en technologie dans l'économie du Québec                               | 38,0 %  | 31 mars 2023                | 39,1 %                    | 38,8 %                    | 40,1 %                    |
|  | Effet levier par dollar investi par DEC dans des projets communautaires   | 2,20 \$ | 31 mars 2023                | 1,80 \$                   | 2,23\$                    | 2,91\$                    |
| R3 : Les entreprises investissent dans le développement et la commercialisation des technologies innovantes au Québec  | Valeur des dépenses en recherche et développement par les entreprises recevant du financement d'un programme de DEC         | 25 M\$  | 31 mars 2023                | 32,8 M\$                  | ND***                     | ND***                     |
|  | Pourcentage des entreprises qui participent à des collaborations avec des établissements d'enseignement supérieur au Québec | 22,0 %  | 31 mars 2023                | 23,1 %                    | ND*                       | ND*                       |
| * « Non disponible » indique qu'aucune nouvelle donnée n'a été publiée par Statistique Canada au cours de l'exercice visé (ou depuis la dernière mise à jour du tableau).  |   |         |                             |                           |                           |                           |
| **Les données du tableau constituent les derniers résultats publiés par Statistique Canada. Les chiffres présentés pour les exercices précédents sont ceux disponibles et peuvent être actualisés lors de l'exercice présent ou d'un futur exercice. |   |         |                             |                           |                           |                           |
| *** Donnée non disponible. DEC revoit présentement la méthodologie utilisée pour mesurer cet indicateur.   |   |         |                             |                           |                           |                           |

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au Répertoire des programmes de DEC figurent dans l'[InfoBase du GC](#) <sup>xi</sup>.

## Ressources financières budgétaires (en dollars)

Le tableau ci-dessous présente, pour la responsabilité essentielle : Développer l'économie du Québec, les dépenses budgétaires de 2022-2023 ainsi que les dépenses réelles pour cet exercice.

| Budget principal des dépenses 2022-2023 | Dépenses prévues 2022-2023 | Autorisations totales pouvant être utilisées 2022-2023 | Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2022-2023 | Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2022-2023 |
|---|----------------------------|--|--|---|
| 563 047 357                             | 563 047 357                | 690 913 419  | 519 573 605  | (43 473 752)  |

L'écart de 43,5 M\$ (-7,7%) entre les dépenses prévues et les dépenses réelles de 2022-2023 provient en grande partie de deux initiatives de relance économique, soit l'initiative d'aide aux grands festivals et événements (IAGFE) et l'initiative de relance régionale de l'aérospatial (IRRA). Différents facteurs externes ont eu un impact sur le rythme de réalisation des projets par les promoteurs dont l'inflation, la pénurie de main d'œuvre et de sous-traitants, ainsi que les ruptures dans les chaînes d'approvisionnement. DEC a ajusté ses dépenses pour s'adapter aux nouveaux calendriers de mise en œuvre des projets par les clients pour qu'ils puissent atteindre les résultats escomptés.

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au Répertoire des programmes de DEC figurent dans l'[InfoBase du GC](#)<sup>xii</sup>.

## Ressources humaines (équivalents temps plein)

Le tableau ci-dessous indique, en équivalents temps plein, les ressources humaines dont le ministère a eu besoin pour s'acquitter de cette responsabilité essentielle en 2022-2023.

| Nombre d'équivalents temps plein prévus 2022-2023 | Nombre d'équivalents temps plein réels 2022-2023 | Écart (nombre d'équivalents temps plein réels moins nombre d'équivalents temps plein prévus) 2022-2023 |
|---|--|--|
| 206   | 212  | 6  |

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au Répertoire des programmes de DEC figurent dans l'[InfoBase du GC](#)<sup>xiii</sup>.

## Services internes

### Description

On entend par « services internes » les groupes d'activités et de ressources connexes que le gouvernement fédéral considère comme des services de soutien aux programmes ou qui sont requis pour respecter les obligations d'une organisation. Les services internes désignent les activités et les ressources des 10 catégories de services distinctes qui soutiennent l'exécution des programmes au sein de l'organisation, sans égard au modèle de prestation des services internes de l'organisation. Les 10 catégories de services sont les suivantes :

- ▶ services de gestion des acquisitions;
- ▶ services de communication;
- ▶ services de gestion des finances;
- ▶ services de gestion des ressources humaines;
- ▶ services de gestion de l'information;
- ▶ services des technologies de l'information;
- ▶ services juridiques;
- ▶ services de gestion du matériel;
- ▶ services de gestion et de surveillance;
- ▶ services de gestion des biens immobiliers.

### Résultats

L'exercice 2022-2023 a marqué la deuxième année de l'initiative *Imaginons 2024*, un cadre de gestion interne visant l'atteinte de résultats organisationnels concrets axés sur trois piliers : une équipe engagée dans un milieu sain et moderne, un apport reconnu et des services adaptés. Ainsi, en vue de remplir sa mission plus efficacement, DEC a misé sur la modernisation de ses processus et de ses outils, sur l'innovation et sur l'amélioration continue de ses façons de faire.

Nous avons progressé à l'égard de nos actions alignées à *Imaginons 2024*. Parmi les réalisations on retrouve :

#### **La mise en œuvre du mode de travail hybride**

DEC était fin prêt pour la mise en œuvre du modèle de travail hybride commun pour la fonction publique du Canada annoncée par le Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) en décembre 2022.

- Des chartes d'équipe ont été développées dans le but de faciliter le retour sur les lieux de travail ainsi que la collaboration au sein des équipes;
- Une gouvernance, des directives internes et des outils ont été diffusés auprès des gestionnaires et du personnel pour les appuyer dans cette nouvelle réalité;
- L'aménagement de plusieurs espaces a été reconfiguré afin d'en optimiser l'occupation et les technologies ont été mises à niveau dans tous nos bureaux d'affaires permettant une prestation de service en mode hybride.

### **La réalisation d'exercices d'optimisation organisationnelle**

Des exercices d'optimisation organisationnelle dans des secteurs ciblés, soit les ressources humaines et la technologie de l'information, ont été réalisés afin de s'adapter à l'évolution de notre environnement et des besoins de la clientèle interne.

Concernant les ressources humaines, nous avons : optimisé nos outils de gestion des demandes afin d'améliorer l'expérience des employés; revu notre modèle de prestation de services de la rémunération; simplifié et modernisé notre programme de prix d'excellence des employés et nous avons révisé notre activité d'accueil des nouveaux employés pour en maximiser la pertinence et l'efficacité.

Du côté de la technologie de l'information, nous avons expérimenté des systèmes de vidéoconférences ministériels et avons administré des sondages aux employés pour bonifier leur expérience. Nous avons également lancé l'application Flexibureau permettant une réservation simple et conviviale d'espaces de bureaux.

### **L'habilitation numérique des employés et le développement de compétences pour l'utilisation de nouveaux outils**

Pour faciliter l'habilitation numérique du personnel afin qu'il relève les défis de la transformation de la société, incluant ceux imposés par l'émergence du travail à distance et des nouvelles technologies, DEC a :

- élaboré un cadre de compétences numériques;
- réalisé un projet pilote de perfectionnement des compétences numériques dans l'un de ses bureaux d'affaires, permettant de cibler les compétences à améliorer, de fournir des activités de perfectionnement obligatoires et d'évaluer la perception du niveau de maîtrise avant/après des compétences numériques; et
- tenu des cliniques du numérique pour habiliter les employés à utiliser les nouveaux outils technologiques en place.

## Marchés attribués à des entreprises autochtones

DEC soutient l'engagement du gouvernement du Canada visant à attribuer chaque année au moins 5 % de la valeur totale des marchés à des entreprises autochtones. DEC fait partie de la phase 2 de la Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones (SAEA) et vise à atteindre l'objectif minimum de 5 % d'ici la fin de l'exercice 2023-2024. Pour ce faire, nous avons opté pour une mise en œuvre progressive de nos stratégies d'approvisionnement. Ainsi, nous avons :

- organisé des séances de sensibilisation à l'interne quant à l'importance et l'obligation d'utiliser, dans la mesure du possible, les entreprises autochtones pour nos besoins en approvisionnement de biens et services; et
- ajouté dans notre plan stratégique des approvisionnements une section SAEA, comprenant les actions suivantes pour s'assurer de l'atteinte de notre objectif :
  - systématiquement déterminer en début de processus la capacité du marché autochtone à répondre au besoin;
  - utiliser le répertoire des entreprises autochtones pour identifier des fournisseurs qualifiés dans divers secteurs;
  - utiliser les arrangements en matière d'approvisionnement (AMA) obligatoires, incluant les clauses SAEA pour l'acquisition de biens;
  - utiliser les méthodes de marchés réservés (obligatoire, volontaire et réservé conditionnel); et
  - cibler et inviter les entreprises autochtones dans les appels d'offres ouverts sur invitation.
- À travers la création d'un cursus de formation préparé spécialement pour les autorités techniques, nous nous sommes assurés que l'ensemble des employés de l'équipe d'approvisionnements et de contrats suivent le cours sur les Considérations autochtones en matière d'approvisionnement et celui portant sur l'Approvisionnement dans la région du Nunavut.

## Ressources financières budgétaires (en dollars)

Le tableau ci-dessous présente, pour les services internes, les dépenses budgétaires en 2022-2023 ainsi que les dépenses réelles pour cet exercice.

| Budget principal des dépenses 2022-2023 | Dépenses prévues 2022-2023 | Autorisations totales pouvant être utilisées 2022-2023 | Dépenses réelles (autorisations utilisées)* 2022-2023 | Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2022-2023 |
|---|----------------------------|--|---|---|
| 23 124 239                              | 23 124 239                 | 24 311 226   | 24 541 115  | 1 416 876   |

## Ressources humaines (équivalents temps plein)

Le tableau ci-dessous présente, en équivalents temps plein, les ressources humaines dont le ministère a besoin pour fournir ses services internes en 2022-2023.

| Nombre d'équivalents temps plein prévus 2022-2023 | Nombre d'équivalents temps plein réels 2022-2023 | Écart (nombre d'équivalents temps plein réels moins nombre d'équivalents temps plein prévus) 2022-2023 |
|---|--|--|
| 178   | 168  | (10)   |

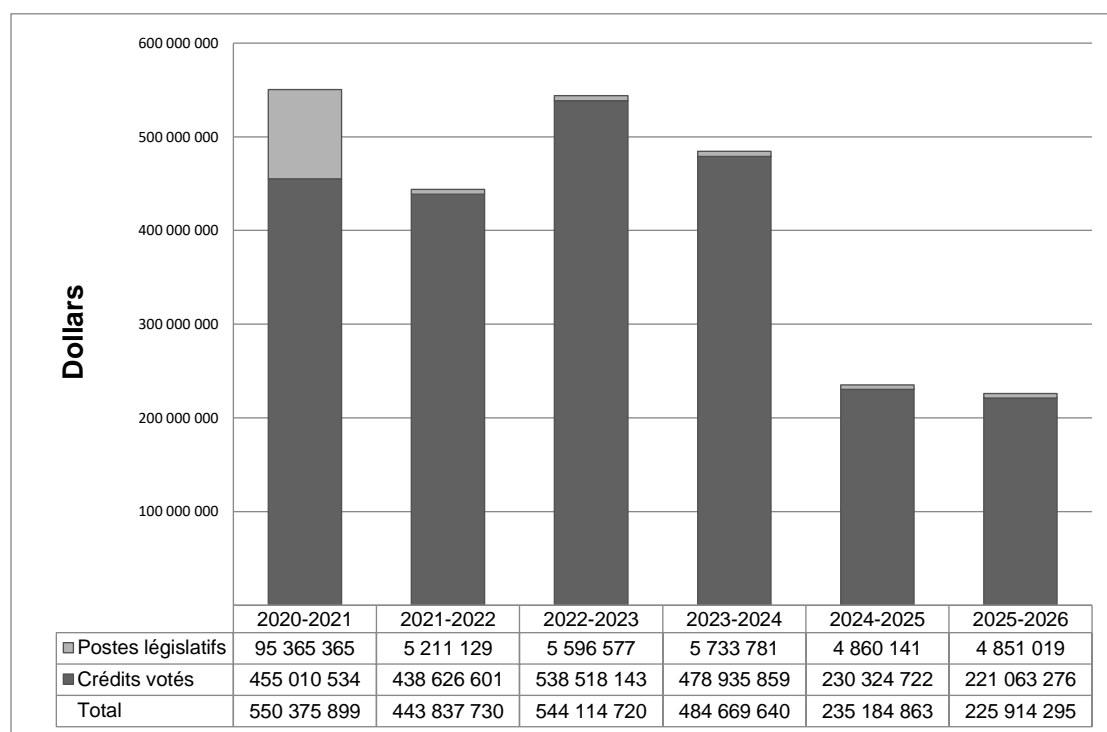


## Dépenses et ressources humaines

### Dépenses

#### Dépenses de 2020-2021 à 2025-2026

Le graphique ci-dessous présente les dépenses prévues (votées et législatives) au fil du temps.



Les dépenses varient au fil du temps, principalement en fonction du financement temporaire et ciblé que DEC reçoit. Au cours des dernières années, DEC a obtenu des fonds pour faire face à la crise économique engendrée par la COVID-19. Ceux-ci ont permis la mise en place de plusieurs initiatives ponctuelles et ciblées, notamment le FARR, qui avaient pour but de supporter les PME et OBNL durant la pandémie. Ces fonds ont exceptionnellement été administrés à l'aide de crédits législatifs temporaires en 2020-2021 étant donné l'urgence de la situation.

La fin de ces fonds législatifs explique la diminution marquée des dépenses en 2021-2022. Également, de nombreux projets ont été reportés en 2022-2023 en raison du ralentissement économique provoqué par la pénurie de main-d'œuvre, ainsi que par le prix et les difficultés d'approvisionnement de nombreux matériaux.

Lancées à la fin de 2021-2022, les initiatives de relance économique ont été mises en place afin d'atténuer ces conditions économiques particulières, ce qui explique l'augmentation des dépenses prévues en 2022-2023. Les reports de fonds de S&C provenant des budgets non utilisés

en 2021-2022 contribuent également aux résultats de 2022-2023. Bien que le moratoire sur les remboursements accordé à notre clientèle en 2020-2021 pour les aider à pallier le manque de liquidités causé par la pandémie ait causé un manque à gagner dans les budgets de S&C en 2022-2023, un devancement de 15 M\$ des remboursements provenant de l'année 2023-2024 a été accordé pour réduire l'effet du moratoire et maintenir une capacité d'investissement dans de nouveaux projets.

La diminution des dépenses prévues en 2023-2024 est moins saillante que la baisse prévue en 2024-2025 étant donné que certaines initiatives devant se terminer en 2022-2023 ont été prolongées d'un an, afin de répondre aux besoins des promoteurs qui nécessitaient plus de temps pour réaliser leurs projets. Ainsi, plusieurs demandes de report des budgets inutilisés en 2022-2023 ont été approuvées.

La diminution marquée des dépenses prévues en 2024-2025 s'explique ainsi par la fin des initiatives de relance économique au 31 mars 2024, mais aussi par le fait que les dépenses prévues ne comprennent pas les contributions remboursables de nos clients, les autorisations n'étant pas obtenues au moment d'écrire ces lignes.

## Sommaire du rendement budgétaire pour la responsabilité essentielle et les services internes (en dollars)

Le tableau « Sommaire du rendement budgétaire pour la responsabilité essentielle et les services internes » présente les ressources financières budgétaires affectées à la responsabilité essentielle et aux services internes de DEC.

| Responsabilité essentielle et services internes | Budget principal des dépenses 2022-2023 | Dépenses prévues 2022-2023 | Dépenses prévues 2023-2024 | Dépenses prévues 2024-2025 | Autorisations totales pouvant être utilisées 2022-2023 | Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2020-2021 | Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2021-2022 | Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2022-2023 |
|---|---|----------------------------|----------------------------|----------------------------|--|--|--|--|
| Développer l'économie du Québec                 | 563 047 357                             | 563 047 357                | 461 433 534                | 215 068 028                | 690 913 419  | 527 799 525  | 419 042 755  | 519 573 605  |
| Services internes                               | 23 124 239                              | 23 124 239                 | 23 236 106                 | 20 116 835                 | 24 311 226   | 22 576 374   | 24 794 976   | 24 541 115   |
| <b>Total</b>                                    | <b>586 171 596</b>                      | <b>586 171 596</b>         | <b>484 669 640</b>         | <b>235 184 863</b>         | <b>715 224 645</b>                                     | <b>550 375 899</b>                                   | <b>443 837 731</b>                                   | <b>544 114 720</b>                                   |

Le budget de DEC se compose d'un financement récurrent, utilisé dans le cadre de la livraison de ses programmes réguliers, et d'un financement temporaire, utilisé pour livrer les initiatives ponctuelles et ciblés. Le budget récurrent demeure stable à travers les années, alors que les budgets temporaires varient en fonction de la conjoncture économique et d'événements ayant un impact important sur les entreprises ou les collectivités, comme l'accident ferroviaire de Lac-Mégantic.

Les dépenses prévues en 2023-2024 s'élèvent à 484,7 M\$. Cette baisse de 101,5 M\$ entre 2022-2023 et 2023-2024 s'explique principalement par la diminution du financement disponible pour les initiatives de relance économique, dont le Fonds d'aide au Tourisme (FAT) et le Fond de revitalisation des communautés (FCRC), et la fin du financement de l'Initiative de transport aérien régional (ITAR).

En 2023-2024, le financement en S&C prévu pour les initiatives de relance se lit comme suit :

- 57,9 M\$ pour le Fonds pour l'emploi et la croissance (FEC)
- 43,9 M\$ pour l'Initiative de relance régionale de l'aérospatiale (IRRA)
- 30,5 M\$ pour le Fonds canadien de revitalisation des communautés (FCRC)
- 26,1 M\$ pour l'Initiative d'aide aux grands festivals et événements (IAGFE)
- 22,5 M\$ pour le Fonds d'aide au tourisme (FAT)

La diminution des dépenses prévues en 2024-2025 s'explique par le fait que ces initiatives prennent fin au 31 mars 2024.

## Ressources humaines

Le tableau « Sommaire des ressources humaines pour la responsabilité essentielle et les services internes » présente les équivalents temps plein (ETP) affectés à la responsabilité essentielle et aux services internes de DEC.

### Sommaire des ressources humaines pour la responsabilité essentielle et les services internes

| Responsabilité essentielle et services internes | Équivalents temps plein réels 2020-2021 | Équivalents temps plein réels 2021-2022 | Nombre d'équivalents temps plein prévus 2022-2023 | Équivalents temps plein réels 2022-2023 | Nombre d'équivalents temps plein prévus 2023-2024 | Nombre d'équivalents temps plein prévus 2024-2025 |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Développer l'économie du Québec                 | 189                                     | 213                                     | 206   | 212                                     | 205   | 175   |
| Services internes                               | 170                                     | 180                                     | 178   | 168                                     | 178   | 152   |
| <b>Total</b>                                    | <b>359</b>                              | <b>393</b>                              | <b>384</b>  | <b>380</b>                              | <b>383</b>  | <b>327</b>  |

## Dépenses par crédit voté

Pour obtenir des renseignements sur les dépenses votées et les dépenses législatives de DEC, consultez les [Comptes publics du Canada](#) <sup>xiv</sup>.

## Dépenses et activités du gouvernement du Canada

Des renseignements sur l'harmonisation des dépenses de DEC avec les dépenses et les activités du gouvernement du Canada figurent dans l'[InfoBase du GC](#) <sup>xv</sup>.

## États financiers et faits saillants des états financiers

### États financiers

Les états financiers (non audités) de DEC pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023 sont affichés sur le [site Web ministériel](#) <sup>xvi</sup>.

### Faits saillants des états financiers

Les faits saillants présentés ci-dessous donnent un aperçu de la situation et des opérations financières de DEC. Les états financiers non audités sont dressés conformément aux conventions comptables du gouvernement, qui reposent sur les principes de comptabilité généralement reconnus au Canada pour le secteur public.

Les dépenses présentées dans les tableaux des autres sections du rapport sont préparées selon la comptabilité de caisse, tandis que les faits saillants financiers ci-après le sont suivant la comptabilité d'exercice. Des tableaux conciliant ces deux méthodes comptables sont disponibles dans les notes complémentaires aux états financiers de DEC.

Un état des résultats plus détaillé et des notes afférentes, comprenant un rapprochement des coûts de fonctionnement net et des autorisations demandées, peuvent être trouvés sur le [site Web du Ministère](#) <sup>xvii</sup>.

### État condensé des résultats (non audité) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023 (en dollars)

| Renseignements financiers   | Résultats prévus 2022-2023 | Résultats réels 2022-2023 | Résultats réels 2021-2022 | Écart (résultats réels de 2022-2023 moins résultats prévus de 2022-2023) | Écart (résultats réels de 2022-2023 moins résultats réels de 2021-2022) |
|---|----------------------------|---------------------------|---------------------------|--|---|
| Total des charges   | 374 284 000                | 402 994 064               | 283 543 785               | 28 710 064   | 119 450 279   |
| Total des revenus   | 0                          | 0                         | 0                         | 0  | 0   |
| Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts | 374 284 000                | 402 994 064               | 283 543 785               | 28 710 064   | 119 450 279   |

## Les charges

- En 2022-2023, les charges totales de DEC se sont chiffrées à 403,0 millions, une augmentation de 119,5 millions par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation de 42,1 % est attribuable principalement à l'augmentation des paiements de transfert. L'obtention de nouveaux fonds pour les initiatives de relance économique explique cette importante variation en 2022-2023. Les initiatives de relance économique ont été mise en place pour aider les petites et moyennes entreprises à se remettre des répercussions engendrées par la pandémie de COVID-19.
- Les charges en paiement de transfert – qui totalisent 343,1 millions – ont augmenté de 52,7 % entre 2021-2022 et 2022-2023. Les charges de fonctionnement s'élèvent à 59,9 millions et sont en hausse de 1,7 % par rapport à l'an passé.
- L'écart de 28,7 millions par rapport aux charges nettes prévues s'explique principalement par le montant des paiements de transfert supérieur à la prévision.

## Les revenus

- Retournés au Trésor, les revenus de DEC sont déclarés dans ses états financiers comme étant gagnés pour le compte du gouvernement. Le total des revenus nets de l'organisation est donc nul. Les revenus consistent principalement en frais d'intérêts facturés lors de défaut de paiement.

Les renseignements sur les résultats prévus pour 2022-2023 sont fournis dans [l'État des résultats prospectifs](#)<sup>xviii</sup> et les notes de 2022-2023 de DEC.

## État condensé de la situation financière (non audité) au 31 mars 2023 (en dollars)

| Renseignements financiers               | 2022-2023   | 2021-2022   | Écart<br>(2022-2023 moins<br>2021-2022) |
|---|-------------|-------------|---|
| Total du passif net                     | 37 335 846  | 25 412 298  | 11 923 548                              |
| Total des actifs financiers nets        | 32 905 270  | 20 972 577  | 11 932 693                              |
| Dette nette du ministère                | 4 430 576   | 4 439 721   | (9 145)                                 |
| Total des actifs non financiers         | 2 556 832   | 3 359 146   | (802 314)                               |
| Situation financière nette du ministère | (1 873 744) | (1 080 575) | (793 169)                               |

### **Les passifs**

- Au 31 mars 2023, le passif net de DEC s'élevait à 37,3 millions, une augmentation de 46,9 % par rapport à 2021-2022. Cette augmentation est principalement attribuable à la hausse des créiteurs et charges à payer nets qui représentent 88,1 % (32,9 millions) du total des passifs nets.
- Les indemnités de vacances et congés compensatoires ainsi que les avantages sociaux futurs occupent respectivement 9,1 % (3,5 millions) et 2,8 % (1,1 million) du passif net de l'organisation.

### **Les actifs**

- Au 31 mars 2023, les actifs financiers nets se chiffraient à 32,9 millions, en hausse de 56,9 % par rapport au total des actifs de l'exercice précédent. Cette augmentation est principalement attribuable à une augmentation des montants à recevoir du Trésor pour acquitter les passifs (bénéfices marginaux et charges à payer) aussi en hausse.
- Par ailleurs, les actifs non financiers de DEC s'établissaient à 2,6 millions au 31 mars 2023, en baisse de 23,9 % par rapport à l'exercice précédent. Cette baisse s'explique principalement par une diminution des charges payées d'avance et des immobilisations corporelles.

Les renseignements sur les résultats prévus pour 2022-2023 sont fournies dans [l'État des résultats prospectifs](#)<sup>xix</sup> et les notes de 2022-2023 de DEC.

## Renseignements ministériels

### Profil organisationnel

**Ministre de tutelle :** L'honorable Soraya Martinez Ferrada

**Administrateur général :** Sony Perron

**Portefeuille ministériel :** N/A

**Instrument(s) habilitant(s) :** [\*Loi sur l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec\*](#)<sup>xx</sup>

**Année de constitution ou de création :** 2005

### Raison d'être, mandat et rôle : qui nous sommes et ce que nous faisons

La section « Raison d'être, mandat et rôle : qui nous sommes et ce que nous faisons » est accessible sur le [site Web de DEC](#).<sup>xxi</sup>

### Contexte opérationnel

Des renseignements sur le contexte opérationnel sont accessibles sur le [site Web de DEC](#).<sup>xxii</sup>



## Cadre de présentation de rapports

Le Cadre ministériel des résultats et le Répertoire des programmes officiels de DEC de 2022-2023 sont présentés ci-dessous.

|  |   |   |                   |
|--|---|---|-------------------|
| Cadre ministériel des résultats  | <b>Responsabilité essentielle : Développer l'économie du Québec</b>   |   | Services internes |
|  | <b>Résultat ministériel :</b><br>Les entreprises du Québec sont innovantes et en croissance   | Indicateur : Nombre d'entreprises à forte croissance au Québec  |                   |
|  |   | Indicateur : Valeur des exportations de biens du Québec (en dollars)  |                   |
|  |   | Indicateur : Valeur des exportations en technologies propres du Québec (en dollars)   |                   |
|  | <b>Résultat ministériel :</b><br>Les collectivités sont économiquement diversifiées au Québec   | Indicateur : Taux de croissance du revenu des entreprises soutenues par les programmes de DEC   |                   |
|  |   | Indicateur : Pourcentage de petites et moyennes entreprises dont les propriétaires majoritaires sont des femmes, des Autochtones, des jeunes, des membres de minorités visibles ou des personnes handicapées, au Québec |                   |
|  |   | Indicateur : Pourcentage des emplois professionnels, en science et en technologie dans l'économie du Québec   |                   |
|  | <b>Résultat ministériel :</b><br>Les entreprises investissent dans le développement et la commercialisation des technologies innovantes au Québec | Indicateur : Effet levier par dollar investi par DEC dans des projets communautaires  |                   |
|  |   | Indicateur : Valeur des dépenses en recherche et développement par les entreprises recevant du financement d'un programme de DEC (en dollars)   |                   |
| Indicateur : Pourcentage des entreprises qui participent à des collaborations avec des établissements d'enseignement supérieur au Québec |   |   |                   |
| Répertoire des programmes  | Programme : Innovation régionale  |   |                   |
|  | Programme : Vitalité des collectivités  |   |                   |
|  | Programme : Soutien ponctuel ou ciblé   |   |                   |

## Renseignements à l'appui du Répertoire des programmes

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au Répertoire des programmes de DEC figurent dans l'[InfoBase du GC](#).<sup>xxiii</sup>

## Tableaux de renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires suivants sont affichés sur le [site Web de DEC](#).<sup>xxiv</sup>:

- ▶ Rapport sur les achats écologiques;
- ▶ Renseignements sur les programmes de paiements de transfert;
- ▶ Analyse comparative entre les sexes Plus;
- ▶ Programme à l'horizon 2030 et objectifs de développement durable des Nations Unies;
- ▶ Réponses aux comités parlementaires et aux audits externes.

## Dépenses fiscales fédérales

Il est possible de recourir au système fiscal pour atteindre des objectifs de politique publique en appliquant des mesures spéciales, comme de faibles taux d'imposition, des exemptions, des déductions, des reports et des crédits. Le ministère des Finances Canada publie chaque année des estimations et des projections du coût de ces mesures dans le [Rapport sur les dépenses fiscales fédérales](#).<sup>xxv</sup> Ce rapport fournit aussi des renseignements détaillés sur les dépenses fiscales, dont des descriptions, des objectifs, des données historiques et des renvois aux programmes de dépenses fédérales connexes ainsi qu'aux évaluations et aux résultats de l'ACS Plus liés aux dépenses fiscales.

## Coordonnées de l'organisation

**Adresse postale :** 800, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 500, Montréal (Québec), H3B 1X9

**Numéro(s) de téléphone :** 514-283-6412

**Télécopieur :** 514-283-3302

**Site Web:** [www.dec.canada.ca](http://www.dec.canada.ca)<sup>xxvi</sup>

## Annexe – Définitions

### **analyse comparative entre les sexes Plus (ACS Plus) (*gender-based analysis plus [GBA Plus]*)**

Outil analytique utilisé pour élaborer des politiques, des programmes et d'autres initiatives adaptés et inclusifs et mieux comprendre comment des facteurs comme le sexe, la race, l'origine nationale et ethnique, l'origine ou l'identité autochtone, l'âge, l'orientation sexuelle, les conditions socio-économiques, la géographie, la culture et le handicap influent sur les expériences et les résultats et peuvent avoir une incidence sur l'accès aux programmes gouvernementaux et l'expérience vécue dans le cadre de ceux-ci.

### **cadre ministériel des résultats (*departmental results framework*)**

Cadre qui établit un lien entre les responsabilités essentielles et les résultats ministériels et les indicateurs de résultat ministériel d'un ministère.

### **cible (*target*)**

Niveau mesurable du rendement ou du succès qu'une organisation, un programme ou une initiative prévoit d'atteindre dans un délai précis. Une cible peut être quantitative ou qualitative.

### **crédit (*appropriation*)**

Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements sur le Trésor.

### **dépenses budgétaires (*budgetary expenditures*)**

Dépenses de fonctionnement et en capital; paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers; paiements à des sociétés d'État.

### **dépenses législatives (*statutory expenditures*)**

Dépenses approuvées par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi autre qu'une loi de crédits. La loi précise les fins auxquelles peuvent servir les dépenses et les conditions dans lesquelles elles peuvent être effectuées.

### **dépenses non budgétaires (*non-budgetary expenditures*)**

Recettes et décaissements nets au titre de prêts, d'investissements et d'avances qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

### **dépenses prévues (*planned spending*)**

En ce qui a trait au Plan ministériel et au Rapport sur les résultats ministériels, montants présentés dans le Budget principal des dépenses.

Un ministère est censé être au courant des autorisations qu'il a demandées et obtenues. La détermination des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son Plan ministériel et son Rapport sur les résultats ministériels.

**dépenses votées** (*voted expenditures*)

Dépenses approuvées annuellement par le Parlement au moyen d'une loi de crédits. Le libellé de chaque crédit énonce les conditions selon lesquelles les dépenses peuvent être effectuées.

**entreprise autochtone** (*Indigenous business*)

Organisation qui, aux fins de l'Annexe E : Procédures obligatoires pour les marchés attribués aux entreprises autochtones de la Directive sur la gestion de l'approvisionnement ainsi que de l'engagement du gouvernement du Canada d'attribuer obligatoirement chaque année au moins 5 % de la valeur totale des marchés à des entreprises autochtones, correspond à la définition et aux exigences définies dans le [Répertoire des entreprises autochtones](#).

**équivalent temps plein** (*full-time equivalent*)

Mesure utilisée pour représenter une année-personne complète d'un employé dans le budget ministériel. Pour un poste donné, le nombre d'équivalents temps plein représente le rapport entre le nombre d'heures travaillées par une personne, divisé par le nombre d'heures normales prévues dans sa convention collective.

**indicateur de rendement** (*performance indicator*)

Moyen qualitatif ou quantitatif de mesurer un extrant ou un résultat en vue de déterminer le rendement d'une organisation, d'un programme, d'une politique ou d'une initiative par rapport aux résultats attendus.

**indicateur de résultat ministériel** (*departmental result indicator*)

Mesure quantitative des progrès réalisés par rapport à un résultat ministériel.

**initiative horizontale** (*horizontal initiative*)

Initiative dans le cadre de laquelle deux organisations fédérales ou plus reçoivent du financement dans le but d'atteindre un résultat commun, souvent associé à une priorité du gouvernement.

**plan** (*plan*)

Exposé des choix stratégiques qui montre comment une organisation entend réaliser ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

**Plan ministériel** (*Departmental Plan*)

Exposé des plans et du rendement attendu d'un ministère qui reçoit des crédits parlementaires. Les plans ministériels couvrent une période de trois ans et sont habituellement présentés au Parlement au printemps.

**priorité ministérielle** (*departmental priority*)

Plan ou projet sur lequel un ministère a choisi de concentrer ses efforts et dont il rendra compte au cours de la période de planification. Il s'agit de ce qui importe le plus ou qui doit être réalisé en premier pour obtenir les résultats ministériels attendus.

**priorités pangouvernementales** (*government-wide priorities*)

Aux fins du Rapport sur les résultats ministériels 2022-2023, thèmes généraux qui donnent un aperçu du programme du gouvernement dans le [discours du Trône du 23 novembre 2021](#) : bâtir un présent et un avenir plus sains, faire croître la croissance d'une économie plus résiliente, mener une action climatique audacieuse, travailler plus fort pour rendre les collectivités sécuritaires, défendre la diversité et l'inclusion, avancer plus rapidement sur la voie de la réconciliation et lutter pour un monde plus sûr, plus juste et plus équitable.

**production de rapports sur le rendement** (*performance reporting*)

Processus de communication d'information sur le rendement fondée sur des éléments probants. La production de rapports sur le rendement appuie la prise de décisions, la responsabilisation et la transparence.

**programme** (*program*)

Services et activités, pris séparément ou en groupe, ou une combinaison des deux, qui sont gérés ensemble au sein du ministère et qui portent sur un ensemble déterminé d'extrants, de résultats ou de niveaux de service.

**Rapport sur les résultats ministériels** (*Departmental Results Report*)

Rapport qui présente les réalisations réelles d'un ministère par rapport aux plans, aux priorités et aux résultats attendus énoncés dans le Plan ministériel correspondant.

**rendement** (*performance*)

Utilisation qu'une organisation a faite de ses ressources en vue d'obtenir ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats se comparent à ceux que l'organisation souhaitait obtenir, et mesure dans laquelle les leçons apprises ont été cernées.

**répertoire des programmes** (*program Inventory*)

Compilation de l'ensemble des programmes du ministère et description de la manière dont les ressources sont organisées pour contribuer aux responsabilités essentielles et aux résultats du ministère.

**responsabilité essentielle** (*core responsibility*)

Fonction ou rôle permanent exercé par un ministère. Les intentions du ministère concernant une responsabilité essentielle se traduisent par un ou plusieurs résultats ministériels auxquels le ministère cherche à contribuer ou sur lesquels il veut avoir une influence.

**résultat** (*result*)

Conséquence attribuable en partie à une organisation, une politique, un programme ou une initiative. Les résultats ne relèvent pas d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative unique, mais ils s'inscrivent dans la sphère d'influence de l'organisation.

**résultat ministériel** (*departmental result*)

Conséquence ou résultat qu'un ministère cherche à atteindre. Un résultat ministériel échappe généralement au contrôle direct des ministères, mais il devrait être influencé par les résultats des programmes.

## Notes de fin de rapport

- <sup>i</sup> Développement économique Canada pour les régions du Québec, Croissance économique régionale par l'innovation, <https://dec.canada.ca/fr/programmes/ceci/index.html>
- <sup>ii</sup> Gouvernement du Canada, Politique des retombées industrielles et technologiques, <https://ised-isde.canada.ca/site/retombees-industrielles-technologiques/fr>
- <sup>iii</sup> Développement économique Canada pour les régions du Québec, Programme de développement des collectivités, <https://dec.canada.ca/fr/financement/programmes>
- <sup>iv</sup> Développement économique Canada pour les régions du Québec, Programme de développement économique du Québec, <https://dec.canada.ca/fr/financement/programmes/>
- <sup>v</sup> Développement économique Canada pour les régions du Québec, L'équité, la diversité et l'inclusion : des leviers pour votre croissance, <https://dec.canada.ca/fr/ressources-et-outils/lequite-la-diversite-et-linclusion-des-leviers-pour-votre-croissance/>
- <sup>vi</sup> Développement économique Canada pour les régions du Québec, Comment créer un plan d'équité, de diversité et d'inclusion, <https://dec.canada.ca/fr/ressources-et-outils/comment-creer-un-plan-dequite-de-diversite-et-dinclusion-edi/>
- <sup>vii</sup> Développement économique Canada pour les régions du Québec, Lexique des groupes sous-représentés utilisé par DEC, <https://dec.canada.ca/fr/ressources-et-outils/lequite-la-diversite-et-linclusion-des-leviers-pour-votre-croissance/#groupes-sous-representes>
- <sup>viii</sup> Développement économique Canada pour les régions du Québec, Renseignements supplémentaires du Rapport sur les résultats ministériels 2022-2023, <https://dec.canada.ca/fr/publications-ministerielles/renseignements-supplementaires-du-rapport-sur-les-resultats-ministeriels-2022-2023/>
- <sup>ix</sup> Développement économique Canada pour les régions du Québec, Renseignements supplémentaires du Rapport sur les résultats ministériels 2022-2023, <https://dec.canada.ca/fr/publications-ministerielles/renseignements-supplementaires-du-rapport-sur-les-resultats-ministeriels-2022-2023/>
- <sup>x</sup> Développement économique Canada pour les régions du Québec, Renseignements supplémentaires du Rapport sur les résultats ministériels 2022-2023, <https://dec.canada.ca/fr/publications-ministerielles/renseignements-supplementaires-du-rapport-sur-les-resultats-ministeriels-2022-2023/>
- <sup>xi</sup> InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.canada.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start>
- <sup>xii</sup> InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.canada.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start>
- <sup>xiii</sup> InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.canada.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start>
- <sup>xiv</sup> Gouvernement du Canada, Comptes publics du Canada, <https://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/recgen/cpc-pac/index-fra.html>
- <sup>xv</sup> InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.canada.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start>
- <sup>xvi</sup> Développement économique Canada pour les régions du Québec, Publications ministérielles, [https://dec.canada.ca/fr/publications-ministerielles/?publication\\_types=&publication\\_years=&page=1&limit=10](https://dec.canada.ca/fr/publications-ministerielles/?publication_types=&publication_years=&page=1&limit=10)
- <sup>xvii</sup> Développement économique Canada pour les régions du Québec, Publications ministérielles, [https://dec.canada.ca/fr/publications-ministerielles/?publication\\_types=&publication\\_years=&page=1&limit=10](https://dec.canada.ca/fr/publications-ministerielles/?publication_types=&publication_years=&page=1&limit=10)
- <sup>xviii</sup> Développement économique Canada pour les régions du Québec, État des résultats prospectifs pour la période se terminant le 31 mars 2023, <https://dec.canada.ca/fr/publications-ministerielles/etat-des-resultats-prospectif-non-audite-pour-lexercice-se-terminant-le-31-mars-2023/>
- <sup>xix</sup> Développement économique Canada pour les régions du Québec, État des résultats prospectifs pour la période se terminant le 31 mars 2023, <https://dec.canada.ca/fr/publications-ministerielles/etat-des-resultats-prospectif-non-audite-pour-lexercice-se-terminant-le-31-mars-2023/>
- <sup>xx</sup> Loi sur l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec, <https://laws-lois.justice.gc.ca/fr/lois/e-1.3/index.html>
- <sup>xxi</sup> Développement économique Canada pour les régions du Québec, Raison d'être, mandat et rôle, <https://dec.canada.ca/fr/a-propos-de-dec/>
- <sup>xxii</sup> Développement économique Canada pour les régions du Québec, Renseignements supplémentaires du Rapport sur les résultats ministériels 2022-2023, <https://dec.canada.ca/fr/publications-ministerielles/renseignements-supplementaires-du-rapport-sur-les-resultats-ministeriels-2022-2023/>
- <sup>xxiii</sup> InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.canada.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start>

<sup>xxiv</sup> Développement économique Canada pour les régions du Québec, Renseignements supplémentaires du Rapport sur les résultats ministériels 2022-2023, <https://dec.canada.ca/fr/publications-ministerielles/renseignements-supplementaires-du-rapport-sur-les-resultats-ministeriels-2022-2023/>

<sup>xxv</sup> Rapport sur les dépenses fiscales fédérales <https://www.canada.ca/fr/ministere-finances/services/publications/depenses-fiscales.html>

<sup>xxvi</sup> Développement économique Canada pour les régions du Québec, [www.dec.canada.ca](http://www.dec.canada.ca)